



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20069221***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**1^{er} JUIN 2020**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0875 149 440**

Nom

(en entier) : **WALIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Léopold III (G.) 1A, 7011 Mons****Objet de l'acte : Nomination administrateur délégué - Nomination commissaire**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FEVRIER 2020

Résolution 1

Le conseil d'administration décide de nommer comme troisième administrateur délégué (à côté de Monsieur Cédric Destraix et de la SRL BBW), la société suivante :

La SRL PROVIA dont le siège social est établi à 1050 Ixelles, Avenue Louise 523, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0649.897.921, représentée par son représentant permanent Monsieur Patrick Neyrinck.

Le mandat précité débutera ce jour et aura une durée égale à la durée du mandat de PROVIA SRL comme administrateur de la Société.

Résolution 2

Le conseil d'administration décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Victoria Delière, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

EXTRAIT DES RESOLUTIONS ECRITES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 10 AVRIL 2020

Résolution 1

L'actionnaire unique approuve la nomination de la SCPRL "Joiris – Rousseaux, Réviseurs d'entreprises associés", ayant son siège social à 7000 Mons, Rue de la Biche 18, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0450.426.032, représentée par Monsieur Sébastien GONET (A02206), en tant que commissaire de la société pour une durée de quatre ans intégrant rétroactivement les comptes 2019. Ce mandat se terminera donc à l'AG de 2023 validant les comptes au 31 décembre 2022.

Résolution 2

L'actionnaire unique décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Victoria Delière, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Pour extrait conforme:

Victoria Deliège
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).